

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6219>



CTSD du 07 septembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: lundi 13 septembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU a dénoncé l'envoi tardif (la veille au soir) des documents de travail en vue du CTSD, ce qui ne nous permet pas, de recueillir les informations utiles auprès des collègues d'une part, de faire remonter les situations-problème d'autre part. Par ailleurs, ces documents constituent davantage des décisions que des propositions. Nous avons également fait remarquer le peu de documents transmis, ce qui peut poser un problème de transparence ; par exemple, on ne peut pas savoir à partir de quels chiffres les services de la DSDEN ont travaillé.

S'agissant de la **mise en place des PIAL**, la FSU a dénoncé une fois de plus ce dispositif qui dégrade les conditions de travail et d'emploi des AESH. Dans le même temps, on observe en ce début d'année scolaire une **vingtaine de démissions de collègues AESH**, ce qui se traduit par le fait qu'une vingtaine d'élèves se trouvent sans accompagnement (contre 30 le jour de la rentrée, et seulement 10 à la rentrée 2020). S'ajoutent à cela une communication compliquée avec les services de la DSDEN (en charge des AESH) et les coordonnateurs PIAL, il est souvent difficile de les joindre et/ou d'obtenir des réponses aux problèmes rencontrés. Le DASEN a reconnu la réalité de ces problèmes. Une réunion intersyndicale sera organisée fin septembre - début d'octobre. Par ailleurs, **parmi les 19 PIAL, 3 n'ont toujours pas de coordonnateur** alors que la mise en œuvre généralisée des PIAL est prévue depuis un an. La FSU a souligné que tous ces problèmes ont des conséquences négatives sur les élèves et les équipes éducatives. La DSDEN a répondu sans inquiétude que les démissions des collègues AESH n'étaient pas un problème difficile à gérer, sauf lorsque la démission ne respecte pas le préavis. La FSU a enfin pointé le manque d'information des AESH, des directeurs-rices et des professeurs principaux sur les besoins spécifiques des élèves accompagnés.

En cette rentrée, le département compte 550 AESH en exercice et 202 ETP (Titre 2, gestion DSDEN).

Le DASEN a informé le CTSD sur la **consolidation du dispositif UP2A à Avallon**, par souci d'équité sur l'ensemble du territoire.

En complément des documents de travail du CTSD mentionnant les HP et les HSA attribuées postérieurement aux DHG, le collège Jacques Prévert de Migennes a reçu une dotation complémentaire de 2,5 HSA, et le collège Abel Minard de 3 HSA.

La FSU a évoqué le **problème d'effectifs 6e au collège de Montholon** qui a contraint à l'ouverture d'une division supplémentaire, en prenant sur les heures d'autonomie des autres niveaux. Le DASEN a répondu qu'il s'agissait d'un choix d'établissement qui aurait pu être autre. **La FSU a dénoncé un état de fait** où les établissements n'ont à choisir qu'entre deux choix négatifs : soit créer une division au détriment des heures consacrées aux autres niveaux, soit garder des effectifs classe à plus de trente.

Sur les problèmes de communication et de décisions du Proviseur (sans concertation) du **lycée de Toucy** (avec les conséquences sur le collège), le DASEN a pris acte de la situation problème, mais a déclaré que ces questions ne relevaient pas des travaux du CTSD.

DHG : Le bilan des heures utilisées après la dotation initiale, les heures attribuées en juin et les heures de communes non limitrophes fait état d'un reste de 0 HP et une petite trentaine d'HSA (qui seront attribuées pour des projets ou pour le dispositif devoirs faits).

Le problème de **complément de service Briennon/Migennes en espagnol** qui avait été soulevé lors de l'audience avec le Directeur du cabinet de la rectrice a été réglé selon les solutions proposées par la FSU depuis le CTSD du 16 mars 2021.

La FSU a enfin soulevé le problème du **BMP d'histoire-géographique de Villeneuve sur Yonne**. Le besoin est de

9h alors que l'attribution du rectorat n'est que de 6 h. Le DASEN s'est engagé à examiner le dossier.